

UFR SCIENCES & TECHNIQUES COTE BASQUE
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Licence Biologie des Organismes

IMPACT DE LA PECHE A PIED SUR LE LITTORAL DE LA COTE BASQUE

Capdevielle Guillaume

Stage effectué du 01 juillet 2013 au 25 Août 2013 au
CPIE Littoral Basque : Larretxea - Maison de la Lande Abbadia Eremua – Domaine
d'Abbadia 64700 Hendaye
sous la direction scientifique de Mr Pascal Clerc



"Le présent rapport constitue un exercice pédagogique qui ne peut en aucun cas engager
la responsabilité de l'Entreprise ou du Laboratoire d'accueil"

IMPACT DE LA PECHE A PIED SUR LE LITTORAL DE LA COTE BASQUE

Capdevielle Guillaume

Stage effectué du 01 juillet 2013 au 25 Août 2013 au
CPIE Littoral Basque : Larretxea - Maison de la Lande Abbadia Eremua – Domaine
d'Abbadia 64700 Hendaye
sous la direction scientifique de Mr Pascal Clerc



"Le présent rapport constitue un exercice pédagogique qui ne peut en aucun cas engager
la responsabilité de l'Entreprise ou du Laboratoire d'accueil"

Remerciements:

Je souhaiterai tout d'abord remercier mes enseignants, pour toutes les connaissances théoriques ainsi que toutes les compétences qu'ils m'ont permis d'acquérir tout au long de l'année. Je remercie particulièrement Mr Salvado pour sa disponibilité et ses conseils qui m'ont permis, non seulement d'évoluer dans ma façon de travailler, mais également de trouver un stage directement en rapport avec la poursuite d'étude que j'envisageais.

Je souhaiterais également remercier monsieur Grabière Ganix, conservateur du domaine d'Abbadia, pour m'avoir permis de faire ce stage ainsi que pour son accueil chaleureux. Je remercie aussi Mr Clerc Pascal, directeur du CPIE Littoral Basque, pour m'avoir également permis d'intégrer sa structure en tant que stagiaire ainsi que pour son accueil et son aide.

Je remercie également l'IMA et Mme Popovsky Josiane pour sa collaboration et son aide quand à l'élaboration des questionnaires et à la façon de les traiter.

Enfin je souhaiterai remercier chacun des employés du CPIE pour leurs gentillesse et leurs accueil, et particulièrement Mme Etchegoyen Nicole et Mme Plensa Meritzel, chercheurs et animatrices en charge du projet "Pêche à pied", pour leurs disponibilité, malgré leurs autres projets en cours, et leurs conseils précieux, ainsi qu'Emmanuelle Beitia, précédente stagiaire du projet "Pêche à pied", pour le travail qu'elle a fourni avant moi, pour son aide et ses conseils lors de mon arrivée.

Je remercie aussi tout ceux que je n'ai pas pu citer et qui, par leur soutien et leurs aides, ont participé au bon déroulement de ce stage.

Avant propos :

L'appellation CPIE est un label décernée à des associations partageant certaines valeurs comme : l'humanisme, la promotion de la citoyenneté, de l'engagement citoyen, les démarches participatives et de concertation et le respect de la connaissance scientifique. Un CPIE doit agir dans deux domaines : la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement, ainsi que l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs.

J'ai réaliser mon stage sur l'étude de l'impacte de la pêche à pied sur le littoral basque au sein du CPIE Littoral Basque. Ce CPIE est une association aussi connue sous le nom: "Abbadiako Adixkideak" (Les amis d'Abbadia). Elle fut crée en 1986 et est en charge de la gestion du Domaine d'Abbadia, grâce à un partenariat avec le conservatoire du littoral et la ville d'Hendaye. Mais ce n'est qu'en 2008 que l'association obtient le label Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement, et devient plus connu sous le nom de CPIE Littoral Basque.

L'objectif de cette association n'est pas uniquement de protéger le Domaine mais également de le faire connaître et de sensibiliser la population à la protection de ce patrimoine. Pour cela elle organise fréquemment des sorties naturaliste afin de présenter au grand public le Domaine et ses richesses, mais également sa fragilité. De plus l'association a également pour objectif de favoriser le développement de la culture. Pour cela elle organise de nombreuses expositions et invite des artistes en résidence dans l'ancienne ferme Nekatoenea afin qu'ils puissent y créer, mais aussi y présenter leurs projets au public. Enfin cette association est également capable d'apporter une expertise scientifique pertinente dans le domaine de l'environnement.

C'est dans ce cadre d'expertise scientifique que le CPIE Littoral Basque a été retenu pour participer au projet national LIFE+ coordonné par les associations VIVE ARMOR et IODDE. Mon stage au sein du CPIE c'est construit autour de ce projet et c'est donc ce projet que je vais vous présenter dans la suite de mon rapport.

Table des matières :

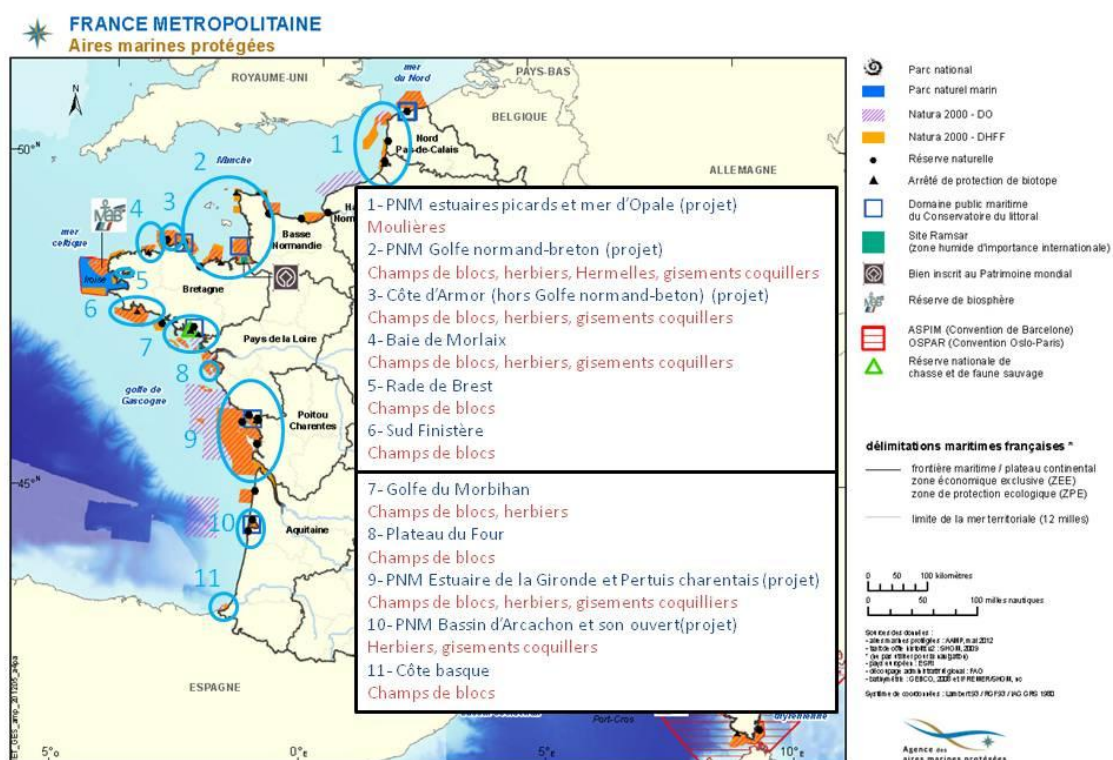
<u>Introduction : Présentation du projet LIFE+</u>	p.7
<u>1. Matériel et Méthodes :</u>	p.8
1.1. <u>Collecte des données :</u>	p.8
1.2. <u>Rassemblement des données :</u>	p.8
1.3. <u>Traitement des données :</u>	p.9
1.4. <u>Comptage des pêcheurs :</u>	p.9
<u>2. Résultats et discussion :</u>	p.11
<u>3. Conclusion :</u>	p.14

Introduction : Présentation du projet LIFE+

En Europe, la pêche à pied récréative est une activité culturelle et ancestrale dans de nombreux pays. Cette tradition est très ancrée sur le littoral français avec plus de 1,8 millions d'adeptes qui chaque viennent sur les estrans à la recherche de coquillages et crustacés. Fin des années 2000, plusieurs enquêtes sont réalisées sur le littoral et démontrent que huit pêcheurs sur dix ne connaissent pas la réglementation liée à leur activité. Cette méconnaissance associée à un nouvel engouement fort pour cette activité (séjours touristiques, pratique de masse), n'est pas sans impact sur la biodiversité et la qualité écologique des milieux marins littoraux. A ce jour, le développement de ce loisir ne bénéficie pas d'un accompagnement coordonné à l'échelle nationale. Malgré cela, les opérations «test» effectuées de manière non-coordonnée en France ont démontré que la majorité des pratiquants étaient réceptifs à des actions visant à préserver les milieux naturels. C'est pour répondre à ce constat que le projet LIFE + a été mis en œuvre. Les porteurs de ce projet sont chargé de mettre en œuvre un réseau de partenaires diversifiés et complémentaires, sur onze territoires pilotes, afin d'expérimenter des modes de gestion durable et transposables de l'activité de pêche à pied de loisir.

Les objectifs de ce projet sont:

- gérer l'activité par une approche des écosystèmes permettant sa durabilité grâce à l'expérimentation d'un système local et national de gouvernance,
- mieux comprendre et traiter les impacts de la pêche à pied sur les milieux littoraux,
- développer les moyens de sensibilisation nécessaires à enrayer l'érosion de la biodiversité littorale liée à la pratique,
- contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des aires marines protégées soumises à une pression de pêche à pied de loisir.



LIFE + « pêche à pied de loisir » : sites pilotes et problématique environnementale

Figure 1 Carte des sites pilotes

1. Matériel et Méthodes :

1.2. Collecte des données :

Au cours de ce stage, mon outils principal de travail à était l'enquête destiné à collecter des informations sur les pêcheurs ainsi que sur leurs pratique de la pêche (voir annexe 1). Cette enquêtes est le fruit de certaines modifications, amener par Emmanuelle Beitia (précédente stagiaire du projet « pêche à pied ») et moi-même, sur l'enquête initialement fournit par l'IMA (voir annexe 2).

Ces enquêtes sont réalisé par des bénévoles, des stagiaires, ou encore le personnel du CPIE Littoral Basque. Le CPIE est chargé de réaliser ces enquêtes le long de la côte à partir des Deux Jumeaux à Hendaye, jusqu'au Fort de Socoa, l'IMA s'occupant de la partie de Saint Jean De Luz à Biarritz. Par souci d'efficacité il a été admis au CPIE Littoral Basque que lorsque le coefficient de marée n'excédait pas 70, il n'était pas nécessaire d'aller faire les enquêtes.

Sur la forme des enquêtes, on peut le remarquer que l'enquête fournit par l'IMA (annexe 2) était un peu plus longue et pas forcément claire pour un enquêteur bénévole sans formation, notamment au niveau de captures à l'année. De plus, sur le terrain, les nombreuses pages (imprimé initialement en recto uniquement) et la taille des tableaux du premier questionnaire (annexe 2), avaient tendance à mettre mal à l'aise les pêcheurs qui généralement étaient plutôt pressé par la marée. Pour remédier à cela, Emmanuelle Beitia et moi-même, avons tenté de réduire au maximum les tableaux ainsi que la taille du questionnaire tout en faisant en sorte de garder le maximum d'informations. Le système d'impression a lui aussi était modifié : plutôt que d'imprimer l'enquête au format portrait en recto uniquement, elle maintenant imprimé au format petit livret (fournit avec la version papier du rapport) en recto verso. Ceci nous permet donc d'avoir une enquête de la même consistance que la première mais d'apparence beaucoup plus courte ce qui permet d'éviter aux pêcheurs de prendre peur devant la taille du questionnaire. Enfin quelque modifications ont était apporté à la première du questionnaire afin de mettre en évidence certaines informations souvent oublié par l'enquêteur, comme les conditions météo ou l'horaire de la marée.

Le questionnaire s'organise en trois parties. La première partie concerne le pêcheur. Elle se commence à la question et se termine à la question (annexe 1). Elle a pour but de déterminer les origines sociaux-professionnelles des personnes pratiquant la pêche à pied, et de faire ressortir un profil type du pêcheur occasionnel, venant avec sa famille pour découvrir l'estran, et du pêcheur plus confirmé, venant régulièrement pêcher pour sa consommation personnelle. La deuxième partie et la troisième partie du questionnaire ne sont pas différenciées dans notre dernière version de l'enquête (annexe 1). Cependant lors de la saisie on verra que la distinction est bien faite entre la partie pêche à pied du jour (deuxième partie) et la partie pêche à l'année (troisième partie). Ces parties nous permettrons de définir les différentes méthodes de pratique la pêche à pied, les espèces ciblées lors de la pêche ainsi le taux de fréquentation du littoral par les pêcheurs.

Enfin j'ai établi une fiche récapitulative de la réglementation en matière de pêche à pied sur la côte basque (voir annexe 4) afin de pouvoir sensibiliser les pêcheurs lors de mes enquêtes.

1.3. Rassemblement des données :

Pour organiser toutes les données collecter lors des enquêtes il avait était convenue entre l'IMA et Mlle Beitia de rassembler ces données sur une feuille au format Excel afin de les traiter ultérieurement avec le logiciel de statistique R. Cependant, cette première feuille Excel

ne permettait pas vraiment l'importation des données vers R (pour des raisons évidente de dimensions cette feuille ne peut être mise dans les annexes mais sera joint au rapport format numérique sous le nom de « RESULTAT_ENQUETE»).

J'ai donc été amené durant mon stage à modifier cette feuille de données afin de la rendre plus compatible avec le logiciel R mais également plus facilement utilisable avec Access (pour les même raison que précédemment le classeur sera joint au rapport numérique sous le nom de « nouvelle mise en page des résultats »). J'y ai notamment modifier la présentation des données relatives aux espèces pêchées, aux outils utilisés, ainsi qu'à la fréquentation de l'estran.

Le projet « Pêche à pied » étant un projet extrêmement récent, ces outils ne sont pas figés et évolueront certainement dans le temps. En effet il est fort probable qu'avec le recul certains points paraissent moins pertinent ou, au contraire, pas suffisamment développé. De plus le caractère national du projet va forcément nécessiter une harmonisation des protocoles afin de pouvoir comparer les régions entre elles, ce qui entraînera probablement des modifications sur le questionnaire mais également sur les feuilles de rassemblement des données.

1.5. Traitement des données :

Pour la partie traitement des données j'ai choisi d'utiliser les fonctions de base de Excel ainsi que le logiciel de traitement de base de données Access afin de ne retirer que les informations les plus grossières de ce travail. Ce choix à été orienté tout d'abord par un manque de temps de ma part de pouvoir traiter en profondeur les informations recueillies, par mon manque d'expérience : je n'ai pas sut calculer l'effort d'échantillonnage nécessaire afin d'avoir une représentation réaliste de la population de pêcheurs sur l'estran, et également par le fait que ces résultats seront complètement remis en cause lors de l'harmonisation national des protocoles d'enquêtes. De plus, le faible nombre de répliques disponible (1,5 : année 2012 et année 2013 toujours en cours) vient conforter l'idée que ces résultats doivent être pris avec beaucoup précautions.

1.4. Comptage des pêcheurs :

Le comptage est le dernier outil mis en place pour évaluer l'impact et l'évolution de la pêche à pied au court de temps. C'est un outil particulièrement pratique pour visualiser l'évolution de la fréquentation de l'estran tout au long de l'année. En effet ces comptages sont toujours réalisés dans les mêmes conditions : La date du comptage est déterminée en fonction du plus gros coefficient du mois et de la proximité du week-end (généralement le comptage est réalisé le samedi possédant le plus gros coefficient du mois). Les comptages sont réalisés en haut des falaises, toujours sur les mêmes points d'observation (figure 2), à l'aide de jumelles et sont reportés sur des tableaux Excel (annexe 3). De plus, entre avril 2012 et août 2013, le protocole de comptage n'a pas beaucoup évolué ce qui permet d'avoir un suivi cohérent entre ces deux dates. On peut ainsi comparer d'une année sur l'autre la fréquentation de l'estran pour un même mois.

2. Résultats et discussion :

Le premier constat le plus évident lors de la synthèse des enquêtes, c'est l'ignorance générale, de la part des pêcheurs, de l'existence d'une réglementation de la pêche pied. En effet, on peut le voir dans la figure 3, 77% des pêcheurs ignorent la réglementation locale. La encore ce résultat est à nuancer car un certain nombre de pêcheurs et notamment les pêcheurs de coquillages connaissent les tailles minimales de captures mais ne sont pas au courant qu'ici la pêche aux coquillages est interdite car aucun suivi sanitaire n'est réalisé. Ceci peut être dû à un manque de communication autour de cette réglementation et pourrait donc être corrigé par des actions de sensibilisations. De nombreuses campagnes de communications de ce type ont été menées par le CPIE Marennes-Oléron et semble avoir donné de bons retours.

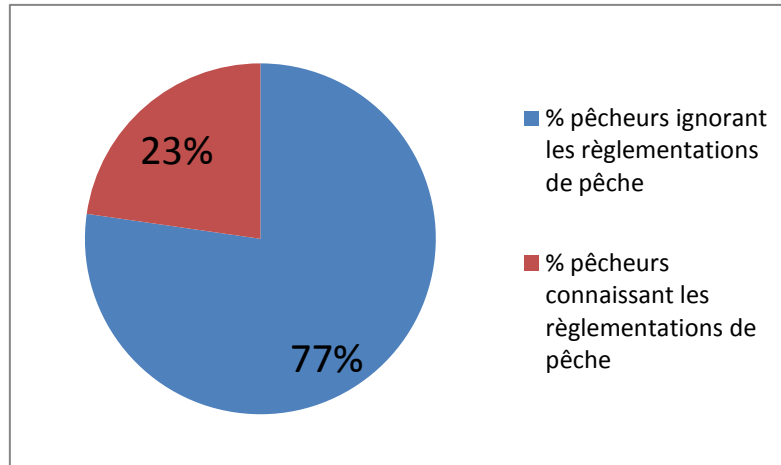


Figure 3 : évaluation des connaissances des pêcheurs en matière de réglementation

Un caractère qu'il aurait été également intéressant d'observer, si le CPIE avait disposé d'un peu plus de moyens bénévoles, est, le type de fréquentation (pêcheur plaisancier ou pêcheur confirmé) en fonction des sites. En effet en réalisant des enquêtes coordonnées les mêmes jours durant les mêmes plages horaires (permet d'avoir les mêmes conditions pour chaque site) il aurait été possible de comparer les types de fréquentation de chacun des sites en recueillant un maximum d'informations sur les pêcheurs. Toutefois, les comptages réalisés une fois par mois peuvent nous permettre (sans trop entrer dans les détails) d'avoir une idée de ce type de fréquentation. En effet grâce aux distinctions réalisées entre pêcheurs équipés, et pêcheurs grand public, dans le comptage de Août 2013 on peut avoir un aperçu de cette fréquentation. Seulement cette distinction n'ayant été faite que dernièrement il faudra attendre les résultats des prochains comptages pour établir une vraie loi de distribution des pêcheurs en fonction des sites.

Lors du comptage d'Août 2013 nous avons obtenu les résultats suivants :

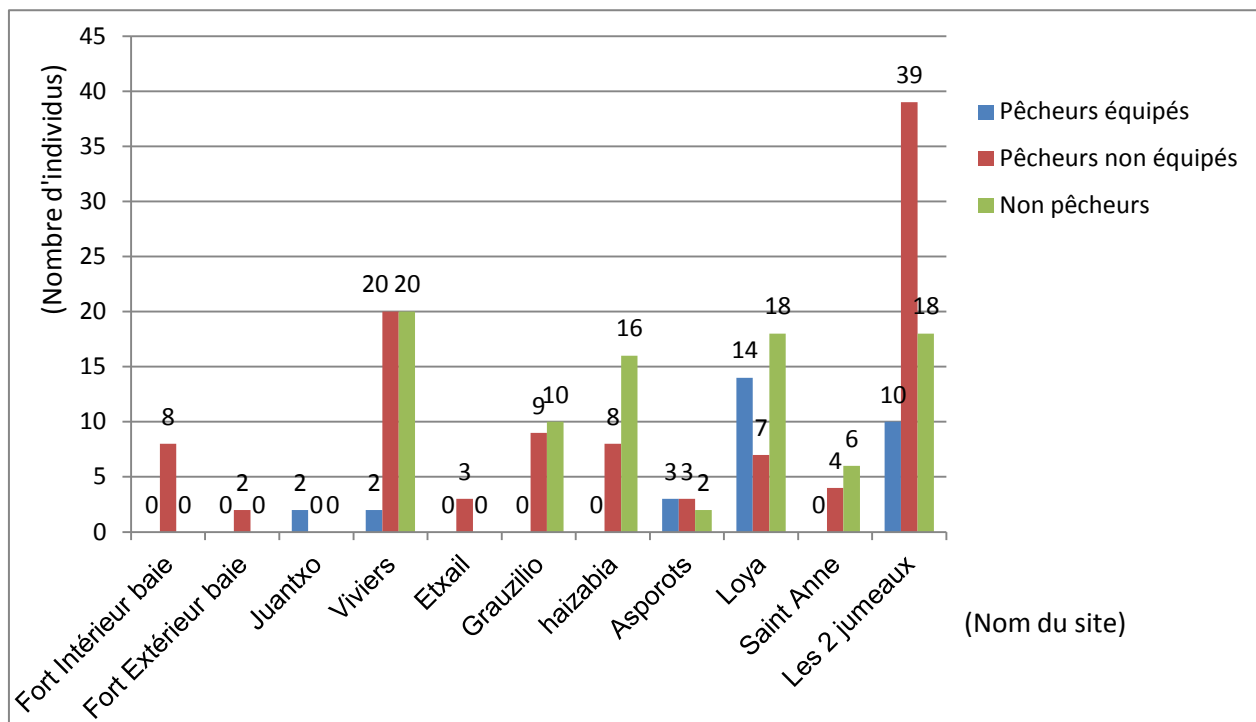


Figure 4 : Fréquentation de l'estran du 22 Août 2013 en fonction du type de pêcheurs et du site d'observation.

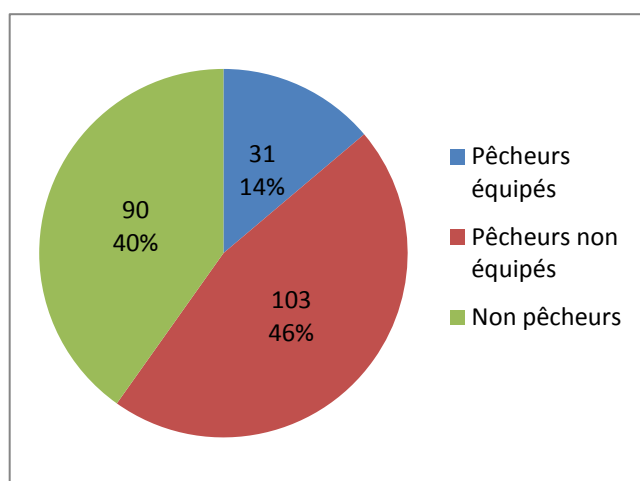


Figure 5 : Fréquentation globale de l'estran du 22 Août 2013 en fonction du type de pêcheurs

On peut voir clairement (figure 5) que d'une manière générale les pêcheurs équipés représentent une minorité de la population fréquentant l'estran ce jour là (14%). Cependant ils se regroupent essentiellement sur les sites de Loya et des Deux Jumeaux. En effet on y retrouve 77% ($24 \times 100 / 31$) des pêcheurs équipés. De plus, les sites des Viviers, de Loya, et des deux Jumeaux, semblent être les plus fréquentés globalement, avec cependant, pour le site des Viviers, une très faible fréquentation de pêcheurs équipés (figure 4). Ces résultats semblent nous montrer que la pression de pêche serait plus forte sur ces deux sites. Tout fois on ne peut accorder beaucoup de crédits à ces résultats et de nombreux comptages de ce type seraient encore nécessaires pour vérifier la validité de ces données.

Grace aux enquêtes j'ai également voulu déterminer qu'elles étaient les taxons les plus pêchés. Pour cela j'ai établi la figure 6 :

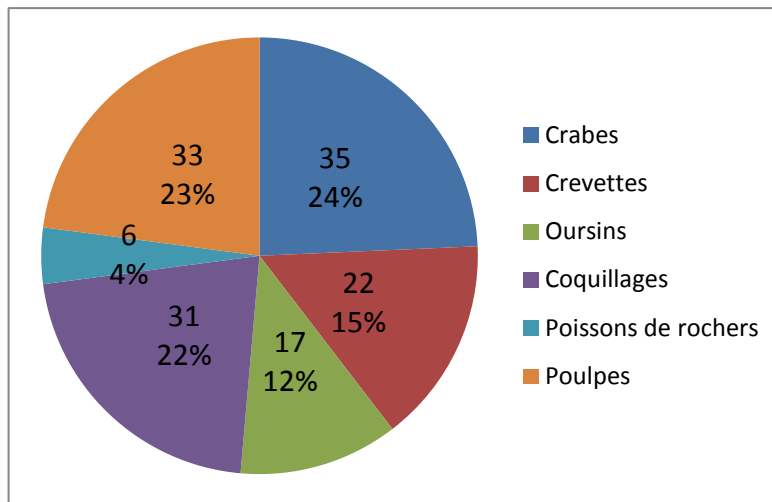


Figure 6 : Part de la Pêche sur chaque taxon

On remarque tout d'abord que le nombre total de pêcheur sur ce graphique est de 144 or il n'y a que 112 enquêtes. Ceci s'explique, par exemple, par le fait qu'un pêcheur de poulpe peut également pêcher les bulots ou les oursins. On peut voir également Que le poulpe, les crabes et les coquillages semblent être les trois taxons les plus pêchés. Seulement ces données ne sont pas suffisantes pour le certifier. En effet les quantités pêchées ne sont pas indiquées sur cette figure ni même les quantités relâchées. Or, j'ai pu constater sur le terrain que de nombreux pêcheurs de crabes ou de crevettes étaient également des pêcheurs plaisanciers, et que la majorité d'entre eux relâchés 100% de leurs prises à la fin de la pêche. Une étude statistique plus poussée permettrait donc, en incluant ces paramètres (quantités capturées ; % relâché) de définir plus précisément les taxons les plus touchés par la pêche.

3. Conclusion :

Durant ce stage de huit semaines j'ai surtout réalisé de la collecte de données sur le terrain. J'ai ainsi pu me rendre compte du caractère chronophage de ce travail. En effet, malgré le fait que le questionnaire ait été raccourci un maximum, le temps de trajets sur l'estran (entre les rochers) reste toujours aussi long.

Une grande partie de mon travail a également été de vérifier et corriger les questionnaires ainsi que les fiche de comptages mais également d'entrer les données collecté sous format numérique. J'ai cependant pu constater qu'en huit semaines je n'ai pu voir qu'une très petite partie du projet et que ces huit semaine n'était largement pas suffisantes pour obtenir des résultats concluant sur l'impact de la pêche à pied sur les côtes d'Hendaye à Socoa.

Cependant ce stage m'a également permis de faire certaines remarques, notamment au niveau de la réglementation de la pêche à pied dans le département. En effet il semblerait que les pêcheurs soit assez mal informé de cette réglementation. C'est pourquoi je pense qu'il faut encourager les communes à fournir ce genre de renseignements aux pêcheurs, par le biais de campagnes de sensibilisation, ou encore grâce à des affiches poser à l'entrée des sites de pêches.

Enfin je pense qu'il serait intéressant sur nos côtes, d'avoir un axe de recherche plus spécifique sur l'impact de la pêche au poulpe. En effet, comme je l'ai montré sur la figure 5, il semblerait que le poulpe soit une des espèces les plus prisé sinon, les plus pêché. De plus grâce à mes observations de terrain je peux avancer que c'est également une espèce peu relâché. Enfin, de nombreux espagnol viennent pêcher le poulpe en France car en Espagne ils n'ont le droit de pêcher qu'un poulpe de (750g minimum) par personne et par jour. Or sur la côte basque, qui n'est pourtant pas si loin, cette limite en quantité, par personne et par jour, n'existe pas. Il serait donc intéressant de voir pourquoi en Espagne une tel réglementation existe et si de ce fais il serait nécessaire ou pas de l'appliquer en France.

Bibliographie :

- Document technique de lancement du projet Life+-Pêche à pied de Loisir « Expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied récréative » par l'agence des aires marines protégées.
- « Etude et diagnostic de l'activité de pêche à pied récréative » document co-écrit par : Adrien Privat, chargé de mission pêche à pied (CPIE Marennes-Oléron/Association IODDE) ; Franck Delisle, chargé de mission biodiversité (Association VivArmor Nature) ; Jean-Baptiste Bonnin, directeur (CPIE Marennes-Oléron/Association IODDE) ; Bertrand Piques, ancien chargé de mission pêche à pied (CPIE Marennes-Oléron/Association IODDE) ; Maud Bernard, ingénieure de recherche ; Alain Ponsero, Conservateur (Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc).
- « Protocole de comptage Pêche à pied » réalisé par IODDE.
- « Comptage national des pêcheurs à pied des 7 et 8 avril 2012 : compte rendu » réalisé par le Conservatoire du littoral, l'Agence des aires marines protégées, VivArmor Nature, Iodde et le CPIE Marennes-Oléron.
- « La pêche maritime de loisir : réglementation et bonnes pratiques » par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.
- « Réglementation de la pêche maritime de loisir pour les Pyrénées Atlantiques et les Landes » par la Délégation à la Mer et au littoral des Pyrénées-Atlantiques et des Landes.
- Feuille de classeur Excel regroupant et classant toutes les espèces présentes sur le Littoral Basque. Réalisé par Emmanuelle Beitia.

- Annexe 1 :

Evaluation de la pêche à pied sur l'estran rocheux - ENQUETE de TERRAIN -

Etude : Atelier Côte Basque
Questionnaire avril 2012

Code questionnaire : CPIE + n° d'ordre ou IMA + n°

Commune d'enquête :

Nom enquêteur :

Site :

Date de l'enquête :

Heure d'enquête (hh / mm) :

jour mois année

Heure mm

Conditions météo : Soleil ☐ Soleil voilé ☐ Nuageux ☐ Pluie ☐

Horaire de marée : ... H ...

Bonjour, je suis XX de CPIE/IMA. Nous réalisons une étude grand public sur la pêche à pied afin de se faire une idée sur les pratiques régionales.

Toutes les réponses que vous me donnerez resteront totalement anonymes, conformément à l'usage de notre profession. Nous vous assurons que vous ne ferez l'objet d'aucune relance commerciale.

0. Accepteriez-vous de répondre à nos questions ?

Oui..... ☐

Non..... ☐

COMPTABILISER les REFUS (Noter la date et l'heure)

Appréciation de l'enquêteur sur l'enquête :

Si la pêche est commune à un groupe n'effectuez qu'une seule enquête !

PARTIE A : PRESENTATION DU PECHEUR

→Aujourd'hui :

A1- Etes vous seul à pêcher ? Oui ☐ Non ☐

A1Bis : Combien de personne il y a-t-il en plus de vous ?

Nombre famille :

Nombre d'amis :

→Habituellement :

A2 - Combien de personnes de votre foyer pratiquent la pêche à pied ?

A2 Bis- Combien de personne compose votre foyer?

A3 -Pourriez-vous m'indiquer votre année de naissance ?

A3 Bis - Indiquer s'il s'agit d'un homme ou d'une femme : F ☐ H ☐

A4 - Pourriez-vous m'indiquer votre ville de résidence/ Département/ Pays ?

A5- Etes vous ici en vacances ?

Si oui - Pourriez-vous m'indiquer votre mode d'hébergement :

A5 Bis - La raison de votre séjour est-elle la pratique de la pêche ? Oui ☐ Non ☐

Si oui : Combien de fois par an venez-vous ?

A6-Exercez vous une activité professionnelle ? Oui ☐ Non ☐

Si non Préciser :

A7 -Pourriez vous me préciser dans quelle tranche de revenus mensuels net se situe votre foyer ?

1-Moins de 1500€

2- De 1500 à 2500€

3-De 2500 à 3500 €

4-Plus de 3500€

5- Ne souhaite pas répondre

PARTIE B : PARTIE de PECHE à PIED

B1 - A quelles fins pêchez-vous ?

Consommation personnelle ☐	Activités professionnelles ☐
Appâts ☐	Activités familiales (découverte des espèces) ☐
Aquarium ☐	Autre (préciser) :

B2- Venez-vous souvent pêcher dans ce secteur ? Oui ☐ Non ☐

Si oui : Combien de fois par mois venez-vous ?

Dès que les coefficients le permettent ☐ Une fois par mois ☐ Autres (préciser) :

Si non : Pêchez-vous ailleurs ? Oui ☐ Non ☐

Où préciser (Département/Pays) :

B3- Venez-vous tous les mois durant l'année ? Oui ☐ Non ☐

Si non préciser la période :

Janvier ☐ Février ☐ Mars ☐ Avril ☐ Mai ☐ Juin ☐ Juillet ☐ Août ☐ Septembre ☐
 Octobre ☐ Novembre ☐ Décembre ☐

B4 : Durant l'année, quelles espèces ciblez-vous?

oursins ☐	pouce-pied ☐
poulpes ☐	coquillages (préciser).....
crabes ☐	Autres (préciser) :

B5- Durant l'année savez-vous approximativement combien d'espèces avez-vous pêché ?

	<i>Poulpes (nb)</i>	<i>Oursins (Kg)</i>	<i>Crabes (nb)</i>	<i>Pouce –pieds (Kg)</i>	<i>Coquillages (Kg)</i>	<i>Autres (préciser)</i>
<i>Nombre de prise ou estimation en Kg</i>						
<i>Ne se souvient pas</i>						

B6 - Aujourd'hui quelles espèces avez-vous pêché ?

Espèces	Nombres	Poids

B7 - Aujourd'hui quels engins de pêche utilisez-vous ?

crochet ☐	Epuisette ☐
râteau ☐	à la main ☐
couteau ☐	Autres (préciser).....

B8 - Durant les autres sorties utilisez-vous d'autres engins de pêches que ceux d'aujourd'hui?

Oui ☐ Non ☐

Si oui lesquels :

B9- Connaissez-vous la réglementation?

Oui ☐ Non ☐

(Tailles minimales, quantités, salubrité...)

B10 – Pensez vous que vos déplacements sur l'estran, le retournement des pierres et la pêche peuvent avoir un impact sur l'environnement ?

Oui ☐ Non ☐

B11 – Vous arrive t- il de remettre des prises à l'eau ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui : rejetez-vous toutes vos prises ?

Pourquoi ne les gardez-vous pas ?

☐	Espèce trop jeune ☐	C'est juste pour le plaisir de pêcher, vous ne les consommez jamais
☐	Espèce trop vieille ☐	L'individu pris ne vous plaît pas ☐

B11 Bis- Relâchez-les -vous au même endroit où vous les avez pêchés ?

Remerciements

☛ L'Institut des Milieux Aquatiques et le CPIE Littoral Basque

Vous remerciant pour votre participation

Et vous souhaite une agréable journée/soirée

Annexe 2 :

Noter les conditions météo et horaire de marée

Evaluation de la pêche à pied sur l'estran rocheux - ENQUETE de TERRAIN -	
Etude : Atelier Côte Basque Questionnaire avril 2012	Code questionnaire : CPIE + n° d'ordre ou IMA + n°

Commune d'enquête :	Nom enquêteur :
Site :	

Date de l'enquête :			Heure d'enquête (hh / mm) :		
jour		mois		année	
				Heure	
					mm

Bonjour, je suis XX de CPIE/IMA. Nous réalisons une étude grand public sur la pêche à pied afin de se faire une idée sur les pratiques régionales.

Toutes les réponses que vous me donnerez resteront totalement anonymes, conformément à l'usage de notre profession. Nous vous assurons que vous ne ferez l'objet d'aucune relance commerciale.

0. Accepteriez-vous de répondre à nos questions ?

Oui ☐

Non ☐

COMPTABILISER les REFUS

PARTIE A : PRESENTATION DU PECHEUR

A1 - Combien de personnes composent votre foyer, vous compris ? __ __

A2 - Combien de personnes pratiquent la pêche à pied, vous compris ? __ __

A3 - **AUJOURD'HUI**, combien de personnes pratiquent la pêche à pied, vous compris ? __ __

A4 - Pourriez-vous nous indiquer votre année de naissance ?

A5 - Indiquer s'il s'agit d'un homme ou d'une femme : F ☐ H ☐

A6 - Pourriez-vous m'indiquer votre ville de résidence ?

A7 - Pourriez-vous me préciser le département ou le pays ?

Pour les extérieurs au département :

A8 - Pourriez-vous m'indiquer votre mode d'hébergement :

A9 - La raison de votre séjour est-elle la pratique de la pêche ? Oui ☐ Non ☐

Si oui : Combien de fois par an venez-vous ?

A10 - Exercez-vous une activité professionnelle ? Oui ☐ Non ☐

Si non : Préciser

Femme/Homme au foyer..... ☐ (1) En recherche d'emploi..... ☐ (2)

Etudiant..... ☐ (3) Retraité..... ☐ (4)

Autre..... ☐(5)

A11 - Pourriez-vous me préciser dans quelle tranche de revenu mensuel net se situe votre foyer ?
Une seule réponse possible

1. Moins de 1500 €
2. De 1500 à 2500 €
3. De 2500 à 3500 €
4. Plus de 3500 €
5. Ne souhaite pas répondre (ne pas citer)

PARTIE B : PARTIE de PECHE à PIED du JOUR

B1 - Quelles espèces avez-vous pêchées ?
 (indiquer les 3 premières espèces)

B2 - Estimation des captures

Espèce	Nombre d'individus	Poids (kg)

B3 - Est-ce la pêche d'une personne? Oui ☐ Non ☐
 Si non : Combien êtes-vous à pêcher?

B4 - Quels engins de pêche utilisez-vous ?.....

B5 - Connaissez-vous la réglementation? Oui ☐ Non ☐
 (tailles minimales, quantités, salubrité...)

B6 – Avez-vous conscience de l'effet de votre activité sur l'environnement ?
 (retournement des pierres, piétinement, dérangement d'espèces, prélèvement...)
 Oui ☐ Non ☐

PARTIE C : VOTRE ACTIVITE GLOBALE DE PECHE A PIED

C1 - Au cours des douze derniers mois, est-ce que vous-même ou quelqu'un de votre foyer a pêché à pied ?

Oui ☐ Non ☐

C2 - Quelles espèces avez-vous ciblées ?

oursins ☐ (1)	pouce-pied ☐ (4)
poulpes ☐ (2)	coquillages (préciser)..... (5)
crabes ☐ (3)	Autres (préciser) : (6)

C3 - Quels engins (ustensiles) de pêche avez-vous utilisés au cours des douze derniers mois (trois réponses classées maxi) ?

crochet ☐ (1)	Epuisette ☐ (4)
râteau ☐ (2)	à la main ☐ (5)
couteau ☐ (3)	Autres (préciser)..... (6)

C4 - Au cours des douze derniers mois, dans quels départements avez-vous le plus souvent pêché, et combien de sorties y avez-vous effectuées dans l'année (max trois départements) ?

Département	Nombre de sorties
	sorties NSP
	sorties NSP
	sorties NSP

NSP : ne sait pas

C5 - Pour chaque mois de l'année pouvez-vous m'indiquer si vous avez l'habitude de pêcher à pied et estimer le nombre de sorties réalisées ?

Janvier	OUI/NON	Nombre de sorties :
Février	OUI/NON	Nombre de sorties :
Mars	OUI/NON	Nombre de sorties :
Avril	OUI/NON	Nombre de sorties :
Mai	OUI/NON	Nombre de sorties :
Juin	OUI/NON	Nombre de sorties :
Juillet	OUI/NON	Nombre de sorties :
Août	OUI/NON	Nombre de sorties :
Septembre	OUI/NON	Nombre de sorties :
Octobre	OUI/NON	Nombre de sorties :
Novembre	OUI/NON	Nombre de sorties :
Décembre	OUI/NON	Nombre de sorties :

ou TOTAL :

C6 - Au cours des douze derniers mois, combien de prises avez vous approximativement faites pour les espèces suivantes ?

	Oursins	Poulpes		Crabes	Pouce-pied	Coquillages	Autres
1. 0 prises	(01)	(01)	1. 0 kg	(01)	(01)	(01)	(01)
2. Moins de 5 prises	(02)	(02)	2. moins de 2 kg	(02)	(02)	(02)	(02)
3. Entre 6 et 15 prises	(03)	(03)	3. Entre 2 et 5 kg	(03)	(03)	(03)	(03)
4. Entre 16 et 30 prises	(04)	(04)	4. Entre 6 et 10 kg	(04)	(04)	(04)	(04)
5. Entre 31 et 60 prises	(05)	(05)	5. Entre 11 et 20 kg	(05)	(05)	(05)	(05)
6. Entre 61 et 120 prises	(06)	(06)	6. Entre 21 et 35 kg	(06)	(06)	(06)	(06)
7. Entre 121 et 240 prises	(07)	(07)	7. entre 36 et 50 kg	(07)	(07)	(07)	(07)
8. Plus de 240 prises	(08)	(08)	8. Plus de 50 kg	(08)	(08)	(08)	(08)
Total			9. Plus de 50, préciser				
Ne se souvient pas							

C7 - Au cours des douze derniers mois, avez vous remis des prises à l'eau et si oui quelle proportion ?

Oui COMBIEN ? Non

C7b – Zone de remises à l'eau ? (zone de pêche, flaque, rocher...).....

C8 - A quelles fins pêchez-vous ?

Consommation personnelle	(1)	
Appâts	(2)	Activités familiales (découverte des espèces) (4)
Aquarium	(3)	Autre (préciser) : (5)

C9 – Vérifier si les informations données sont relatives à la personne seule ou à l'ensemble de la cellule familiale ?

personne seule

ensemble de la cellule familiale

Remerciements

L'Institut des Milieux Aquatiques et le CPIE Littoral Basque
vous remercient pour votre participation
et vous souhaitent une agréable journée/soirée

Annexe 3 :

Date	Commune	Site	Horaire	T°	Météo	Globale	Adultes	Enfants	Pêcheurs équipés	Pêcheurs grand public	Non Pêcheurs	Commentaires
	Hendaye	2 Jumeaux										
	Hendaye	Ste Anne										
	Hendaye	Loya										
	Hendaye	Asporots										
	Socoa	Inter Fort										
	Socoa	Ext Fort										
	Urrugne	Juantxo										
	Urrugne	Viviers										
	Urrugne	Etxail										
	Urrugne	Grauzilio										
	Hendaye	Haizabia										
Sont comptés : toutes les personnes en action de pêche à pied (pêcheurs équipés et public famille)												
Ne sont pas comptés :												
les pêcheurs à la ligne												
les simples promeneurs												
les plongeurs												
Attention : fréquentation globale = pêcheurs équipés + pêcheurs grand public												

Annexe 4 :

Réglementation et tailles minimales pour la pêche à pied de loisir sur la Côte Basque

Zones interdites à la pêche :

Zone de cantonnement située à Guéthary et Saint-Jean de Luz :

La pêche de toutes les espèces y est interdite dans une zone de 500 mètres de large comptés à partir de la limite séparative du domaine terrestre et du domaine public maritime et comprise entre :

- a) au Nord, le môle Nord **du port de Guéthary**
- b) au Sud, **l'extrémité sud de la plage de Cénitz** (St Jean de Luz) jusqu'au méridien 1°37'5 de longitude Ouest.

Les trois récifs artificiels des Landes situés :

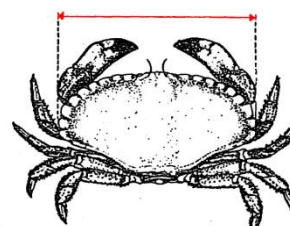
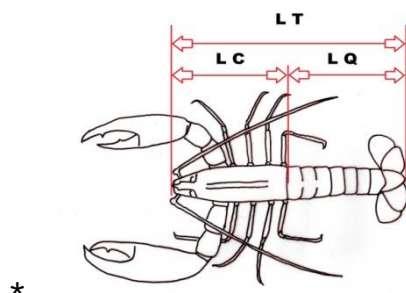
- face à Messange-Moliets : 43°50'9Nord et 01°25'2 Ouest
- face à Soustons et Vieux-Boucau : 43°47'00 Nord et 01°25'6 Ouest
- face à Capbreton : 43°39'00 Nord et 01°28'2 Ouest

Pêche de coquillages : (Bulots, pourpres, oursins, huitres, patelles,....)

La zone du littoral Basque étant classée en **zone D** (indice de salubrité allant de A à D) tout prélèvement de coquillage dans le cadre d'une **pêche récréative est interdite**. (Sécurité sanitaire)

Pêche des crustacés et du poulpe :

Noms Communs	Noms Scientifiques	Tailles minimales
Araignée de mer	<i>Maia squinado</i> et <i>Maja brachydactyla</i>	12 cm**
Crevette Bouquet/ Crevette Rose	<i>Palaemon serratus</i>	5 cm
Crevette (autre que Bouquet)	<i>Crangon</i> spp., <i>Pandalus</i> spp., <i>Palaemon</i> spp. (hors <i>Palaemon serratus</i>), <i>Penaeus</i> spp., <i>Parapenaeus longirostris</i>	3 cm
Etrilles	<i>Polydora henslowi</i> et <i>Necora puber</i>	6,5 cm**
Langoustine	<i>Nephrops norvegicus</i>	9 cm (LT)*
Tourteau	<i>Cancer pagurus</i>	13 cm***
Poulpe	<i>Octopus vulgaris</i>	750 g



Résumé :

Ce stage est un stage huit semaines qui s'intègre dans un projet de 4 ans. Il montre les premières étapes d'application du projet national LIFE+. Le projet LIFE+ a pour but de mieux comprendre et traiter les impacts de la pêche à pied sur les milieux littoraux, ainsi que de développer les moyens de sensibilisation nécessaires à enrayer l'érosion de la biodiversité littorale liée à la pratique. Pour cela, certains outils comme des questionnaires d'enquêtes, ou des protocoles de comptage ont été mis en place. Durant ce stage j'ai notamment participé à la modification de questionnaires et de fiches de comptages. J'ai moi-même réalisé de nombreuses ainsi que plusieurs comptages. De plus, afin de sensibiliser les pêcheurs lors de ces missions de terrains, j'ai recueilli un maximum d'information sur la réglementation de la pêche à pied de loisir sur la côte basque, synthétisé sur la feuille d'annexe. Les données recueillies lors de ce stage ne permettent pas d'établir un réel diagnostic sur l'impact de la pêche à pied sur nos côtes. Cependant elles permettent d'ouvrir le débat sur la réglementation de cette pêche, l'accès à cette réglementation qui n'est pas toujours facile, ainsi l'impact de cette pêche sur les poulpes (*Octopus vulgaris*).

Mots Clés :

Pêche à pied ; Projet LIFE+ ; Estran ; Côte Basque ; Enquête ;
Réglementation